

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JANVIER 2026

Le Conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances le 7 Janvier 2026 à 20 heures 30, sous la présidence de M. WICIAK Joël, Maire.

Présents : Messieurs WICIAK Joël, PIAUGEARD Annie, GOGUET Michel, COUDREAU Maxime, DAIGRE Marie-Christine, FEVRIER Marie-Cécile, LEMASLE Annick, MALBOEUF Benjamin, TEXIER Pascal, WICIAK Maxime.

Excusée : CHEVALLIER Béatrice, DESLANDE Guilène, MAZOUIN Yann, MIRANDE Geoffray, VERBOIS Christophe.

La cérémonie des vœux aura lieu dimanche 11 janvier à partir de 11h. M. le Maire présente le diaporama qui servira de support à ce temps de convivialité. L'organisation est ensuite détaillée.

Le SDEER a décidé de modifier ses statuts pour qu'il puisse réaliser ou participer à la réalisation, au financement et au maintien en conditions opérationnelles d'un plan corps de la rue simplifié PCRS et s'en constituer « autorité locale compétente ». La commune étant adhérente au SDEER, notre avis est sollicité. Le Conseil Municipal accepte cette modification de statuts.

Lors du dernier congrès des Maires en novembre 2025, l'AMF demande à tous les Conseils Municipaux d'adopter une motion relative à la liberté locale qui ne peut exister sans des garanties juridiques et financières. Après lecture de la motion par M. le Maire, le Conseil Municipal l'adopte.

Afin de préparer le budget prévisionnel de l'année 2026, nous étudions aujourd'hui les demandes de subventions pour lesquelles nous sommes sollicités :

Article imputation	ASSOCIATIONS	Subventions 2025	Propositions 2026
65748	ACCA Les Touches-de-Périgny	300 €	300 €
65748	Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles	80 €	80 €
65748	Amicale des sapeurs-pompiers de Matha	80 €	80 €
65748	ADMR	100 €	100 €
65748	Club des loisirs	--	--
65748	FNACA Comité Local des Anciens Combattants	80 €	80 €
65748	Comité des Fêtes	300 €	300 €
65748	Restaurants du Cœur	80 €	80 €
65748	Société de Pêche « la truite des Touches »	300 €	300 €
65748	SOLMAT	120 €	120 €
65748	Football Club Bagnizeau – Les Touches	300 €	300 €
65748	Souvenir Français	80 €	80 €
65748	Croix rouge (exceptionnellement)	80 €	-
65748	Amicale des 4 Saisons	150 €	150 €
	Total	2 050 €	1 970 €

Les Maires pour la planète : 50 €.

ANLP : 15 €

Toutes les associations seront sollicitées afin de nous fournir les comptes rendus des assemblées générales ainsi que les bilans financiers.

Après avoir validé le projet de vidéo-protection sur la commune, la saisie en ligne de la demande auprès de la Préfecture a été faite. Il faut maintenant accepter les devis afin de demander des subventions. Le montant total du projet s'élève à 40 469,72 € HT (il manque le devis du SDEER) :

Entreprise	Montant HT	Montant TTC
VFLIT Sûreté	37 792,72 €	45 351,26 €
BOUDEAU Didier Ets	932,00 €	1 118,40 €
SOLURIS	1 745,00 €	1 745,00 €
TOTAL	40 469,72 €	48 214,66 €

Le plan de financement provisoire est ainsi :

DETR 2 :	4 136,12 € HT
FIPD :	16 098,74 € HT
Autofinancement :	20 234,86 € HT
Total :	40 469,72 € HT

Le Conseil Municipal donne son accord pour la poursuite du projet et sollicite des demandes de DETR et de FIPD.

Depuis 2 ans, aucun des 4 derniers lots du lotissement du Pérot n'a été vendu. M. le Maire propose de baisser le prix au m2 à 14,90€ et communiquer sur ce nouveau tarif. Le Conseil Municipal adopte le nouveau tarif à 14,90 € / m² au lieu de 19,90 € / m² actuellement.